

RÈGLEMENT OFFICIEL

FAMILLES LIPIKAR

1. Le programme LIPIKAR FAMILIES est tenu par COSMETIQUE ACTIVE FRANCE, SNC au capital de 24 180 Euros, dont le siège social est 28 avenue du Président Wilson – 03200 VICHY (France), immatriculée au RCS de Cusset sous le numéro 325 202 711, agissant pour sa marque "LA ROCHE-POSAY".

Le programme est ouvert aux résidents français et débute le 1er décembre 2014 à 9h, et se termine le 1er décembre 2015 à 23h59.

2. Le nom du programme « LIPIKAR FAMILIES » est défini par les 25 FAMILLES LIPIKAR sélectionnées en ligne par La Roche-Posay pour rejoindre le programme.

ADMISSIBILITÉ

3. Ce programme s'adresse aux résidents français ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence et ayant un enfant âgé de moins de 18 ans, ayant une peau à tendance atopique.

Les employés, représentants et agents de L'Organisateur du programme, de leurs sociétés affiliées, agences de publicité et (ou) de promotion, partenaires promotionnels et contractuels dans le cadre du présent programme ainsi que les personnes domiciliées avec celles susmentionnées et les membres de leur famille immédiate (père, mère, frères, sœurs et enfants) ne sont pas admissibles.

COMMENT PARTICIPER

Ce programme est complètement gratuit.

Vous pouvez participer en :

4. Visitant le site <http://www.laroche-posay.fr/familles-lipikar> en cliquant sur la page « Inscrivez-vous ».

5. Compléter tous les champs du formulaire de participation.

6. Soumettre l'inscription au plus tard le 04/01/2015 à 23h59. Dans l'inscription, les règles suivantes s'appliquent. Toute inscription ne respectant pas l'une des règles suivantes, sera immédiatement disqualifiée du programme.

L'inscription doit contenir des réponses détaillées pour toutes les questions afin d'assurer la légitimité du participant. Ainsi, si le commanditaire du programme estime qu'une inscription ne semble pas assez authentique ou ne contient pas suffisamment de substance pour mériter un cadeau de La Roche-Posay, le participant ne pourra plus participer au programme.

Le commanditaire du programme a liberté d'annuler tout UGC.

a. Tout contenu préjudiciable, menaçant, illégal, diffamatoire, non autorisé, abusif, injurieux, malveillant, incitant à la violence, à la haine raciale, religieuse ou ethnique, vulgaire, obscène, portant atteinte à la vie privée ou portant atteinte, d'une quelconque manière, à toute personne, constituant un outrage aux bonnes mœurs, une incitation à la réalisation de certains crimes ou délits, à une quelconque provocation ou discrimination, à la haine ou à la violence entraînera la disqualification immédiate de la soumission du participant en question.

L'existence de tels propos et/ou contenu inapproprié sera uniquement déterminée par le commanditaire du programme qui fera la décision finale. Les participants n'ont aucun choix ou droit de contester ces décisions.

b. Le participant doit sélectionner toutes les options indiquant qu'il/elle a lu et accepte les règlements du programme (ce document).

LIMITE D'UNE (1) PARTICIPATION PAR FAMILLE. DES INSCRIPTIONS MULTIPLES EN PROVENANCE D'UNE MÊME FAMILLE ANNULERONT TOUTES LES INSCRIPTIONS EN PROVENANCE DE CETTE FAMILLE OU ADRESSE ÉLECTRONIQUE.

7. En soumettant votre inscription, vous affirmez que votre inscription est conforme à toutes les conditions énumérées dans le présent règlement. Les parties du programme déclinent toute responsabilité à propos de l'utilisation de votre inscription par les parties du programme et les parties du programme seront libres de responsabilité envers vous s'il est subséquemment établi que vous n'avez pas respecté entièrement le règlement du programme.

PRIX

8. Les familles sélectionnées recevront deux packs contenant chacun 3 exemplaires des produits ci-dessous, de janvier 2015 à décembre 2015 inclusivement :

- Une bouteille de Lipikar Baume AP+ 400 ML d'une valeur approximative de 14,13€ par produit.
- Une bouteille de Lipikar Syndet de 400 ML d'une valeur approximative de 13,17€ par produit.
- Une bouteille de Lipikar Huile Lavante de 400 ML d'une valeur approximative de 14,24€ par produit.

RÉCLAMATION DES PRIX

9. En échange des produits, les familles sélectionnées s'engagent à se connecter au minimum une (1) fois par mois pour partager leur témoignage avec un texte et une photo.

10. Afin d'être déclarée gagnante et de réclamer son prix, toute famille accepte les termes suivants

a. Me connecter au minimum une (1) fois par mois pour partager mon témoignage avec un texte et une photo et autoriser expressément et gratuitement, à reproduire, représenter, modifier, adapter (notamment traduire), transférer et distribuer mon témoignage et/ou mes photographies à toutes fins de promotion et de publicité des produits et/ou des marques de Cosmétique Active International ou des sociétés de son Groupe, notamment sur les supports suivants : (i) dans la presse papier et magazines (ii) sur internet (quel que soit la plateforme et/ou le support, incluant les sites dits « réseaux sociaux » comme par exemple Facebook, Youtube ou encore Dailymotion, (iii) sur tout autre support publicitaire (notamment par voie d'affichage sur lieu de vente et sur les produits de Cosmétique Active International ou des sociétés de son Groupe (ci-après les « Supports »).

Cette autorisation est consentie à titre gracieux, à compter de la première diffusion de votre témoignage, et/ou de votre photographie via la plateforme, pour le monde entier, sans limitation en nombre et éventuellement par extrait, et pour tout type de support (audiovisuel, presse, internet, etc.) pour une durée de 2 ans à compter de la première diffusion au public.

b. Respecter les règles du forum (http://www.larocheposay.fr/Resources/FR/lipikarFamilies/Lipikar_Families_Moderation_Charter.pdf) ainsi que tout propos ou contenus publiés sur ledit forum et considéré par l'Organisateur comme contraire à la loi, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public de par son caractère diffamant ostentatoire ou injurieux entraînera automatiquement l'exclusion de l'auteur du programme.

11. Dans le cas où ces conditions ci-dessus ne seraient respectées, l'inscription des participants sélectionnés sera annulée et un nouveau tirage sera effectué conformément au présent règlement afin d'attribuer ce prix, et ce, jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant.

12. L'Organisateur du programme acheminera le prix par la poste directement au gagnant à l'adresse indiquée sur le formulaire.

Dans le cas d'un envoi directement à une adresse spécifiée, s'il-vous-plaît allouer un délai de 6 à 8 semaines dès que le gagnant est avisé qu'il gagne.

CHANCES DE GAGNER LE PRIX

Sélection des participants

1. 25 familles seront choisies et récompensées par un jury. Toutes les soumissions seront évaluées entre le 5 janvier 2015 à 9h et le 16 janvier 2015 à 9h. Le jury étudiera chaque soumission en suivant les critères suivants (de manière égale) : 1) la pertinence de la famille pour le programme, 2) la motivation de la famille à devenir un ambassadeur de La Roche-Posay et 3) la motivation à s'impliquer dans le programme et à contribuer au développement de la communauté des LIPIKAR FAMILIES sur le web et dans les médias sociaux.

Les gagnants des prix seront informés le 19 janvier 2015.

1. Pour réclamer le prix, chaque participant qui aura soumis un formulaire d'application gagnant sera uniquement contacté par courriel par l'Organisateur du programme dans les 15 jours ouvrables suivant la fin de la période de sélection.
2. Veuillez prévoir 6 à 8 semaines d'attente pour la première livraison du prix.
3. Dans le cas où les conditions mentionnées ici ne seraient pas respectées, la soumission du participant serait annulée et une nouvelle soumission d'un nouveau participant serait sélectionnée selon les règles officielles du programme.

CONDITIONS GÉNÉRALES

13. Tout formulaire d'inscription électronique ou tout bulletin de participation qui est selon le cas incomplet, mutilé, reproduit ou transmis en retard sera annulé et ne donnera pas droit à un prix. Toute demande de participation sans achat ne comportant pas toutes les caractéristiques requises sera rejetée et ne donnera pas droit à une participation. La décision de l'Organisateur du programme à cet effet est finale et sans appel.

14. L'Organisateur du programme se réserve le droit de disqualifier toute personne ou d'annuler une ou plusieurs participations de toute personne participant à ce programme ou tentant d'y participer par un moyen contraire à ce règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants (ex. : utilisation d'équipement automatisé afin de participer à ce programme, piratage, nombre de participations excédant la limite permise, etc.). Cette personne pourrait être référée aux autorités judiciaires compétentes. La décision de l'Organisateur du programme à cet effet est finale et sans appel.

15. Si l'Organisateur du programme découvre que des tentatives ont été faites par un participant inscrit (ou toute personne prétendant être un participant inscrit) pour : (i) participer plus d'une fois par participant inscrit par jour durant la période du programme (ii) utiliser un ou des programme(s) automatisés, scripts, macros ou programmes robotisés pour participer (iii) créer des entrées ordonnées venant d'un même ordinateur/adresse IP dans la même journée (y compris mais non limité à la création de faux comptes courriel), peut entraîner la disqualification, selon l'entière discrétion de l'Organisateur du programme, même si le participant a été déclaré gagnant.

16. Attention : Toute tentative d'un participant ou de n'importe quel autre individu d'endommager délibérément le site, d'altérer le processus d'inscription ou de miner le bon fonctionnement du programme constitue une violation de la loi. Si une telle tentative se produit, l'Oréal se réserve le droit d'intenter des poursuites en dommages et intérêts dans les limites permises par les lois en vigueur.

17. Les prix doivent être acceptés tels quels; sans aucune garantie. Aucune substitution de prix n'est permise, sauf par l'organisateur du programme et à sa seule discrétion. L'organisateur du programme se réserve le droit de substituer tout prix par un autre prix de valeur égale ou supérieure si le prix ne peut être remis tel que décrit, pour quelque raison que ce soit. Les prix sont non transférables et non échangeables contre de l'argent ni du crédit, en tout ou en partie.

18. Les participants acceptent de se conformer au règlement officiel du programme et aux décisions de l'Organisateur du programme, qui seront sans appel. Ce programme est régi par toute loi applicable. En s'inscrivant au programme, les participants déchargent l'Organisateur du programme, ses agences de publicité ainsi que ses sociétés affiliées respectives, administrateurs, dirigeants, employés et agents, de toute responsabilité et pour quelque préjudice, perte ou dommage que ce soit découlant ou en lien avec le programme ou pour un prix gagné.

19. En s'inscrivant au programme, les participants acceptent la divulgation de leurs noms, lieu de résidence, photographie, image, sans aucune compensation ni avis, aux fins de publicité, marketing ou besoin informationnel dans tout média ou format (incluant Internet) en relation avec ce programme, et acceptent et signeront tout document relatif à cet engagement ou considéré nécessaire par l'Organisateur du programme et ce pendant une durée 2 ans.

20. Toutes les inscriptions deviennent la propriété de L'Oréal. Aucune communication ne sera échangée avec les participants sauf avec ceux qui auront été sélectionnés pour un prix. Si un participant sélectionné a participé via Internet, il pourrait devoir fournir à l'Organisateur du programme une preuve qu'il est bien le détenteur du compte de l'adresse courriel associée au bulletin de participation sélectionné.

21. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont les coordonnées figurent sur le formulaire de participation. L'Organisateur du programme se réserve le droit d'exiger une pièce d'identité avant la remise d'un prix.

LIMITES DE LA RESPONSABILITÉ

22. Sans limiter la généralité de ce qui précède et pour une plus grande certitude, l'Organisateur du programme, ses sociétés affiliées, ses employés, agents et représentants ne sauront être tenus responsables pour : i) toute information erronée ou inexacte, qu'elle soit causée par des visiteurs du site, par l'équipement ou par la programmation utilisée par le programme ou associée à celui-ci, ou bien causée par toute erreur humaine ou technique qui pourrait survenir dans le processus d'inscription au programme; ii) toute erreur, omission, interruption ou tout effacement, défaut, retard dans le fonctionnement du site Web ou la transmission en relation avec le programme; iii) toute défaillance des lignes de communication, vol, destruction ou accès non autorisé ou modification aux inscriptions; iv) tout problème ou défauts techniques de réseau ou de ligne téléphonique, de système informatique en ligne, de serveur ou de fournisseur d'équipement informatique, de logiciel, toute défaillance du courrier électronique à cause de problèmes techniques ou de congestion du réseau Internet ou de tout site; ou toute autre combinaison de ces éléments; ou v) tout dommage aux ordinateurs d'une tierce personne relié à la participation ou au téléchargement de matériel pour ce programme ou en résultant. Si le programme ne peut se dérouler comme prévu, pour quelque raison que ce soit, incluant l'infection par un virus informatique, des erreurs informatiques, des falsifications, des interventions non autorisées, des fraudes, des défaillances techniques, ou toute autre cause qui corrompt ou affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité et le déroulement approprié du programme, l'Organisateur du programme se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre le programme. Dans tous les cas, l'Organisateur du programme, ses sociétés affiliées et les fournisseurs de prix et de services liés au présent programme ne pourront être tenus d'attribuer plus de prix que ceux prévus au présent règlement ni d'attribuer des prix autrement que conformément au présent règlement. La participation au programme implique l'acceptation du présent règlement, notamment quant à la limite absolue du nombre de prix décrit ci-avant.

CONFIDENTIALITÉ

23. Les renseignements personnels des participants sont recueillis par l'Organisateur du programme uniquement aux fins de l'administration du présent programme. D'autres communications de nature informative ou commerciale pourront être reçues par tout participant, à moins que celui-ci informe l'Organisateur du programme de son refus explicite de recevoir de telles communications. Pour obtenir tous les renseignements sur la politique de La Roche-Posay en matière de protection de la vie privée et des renseignements personnels des usagers, veuillez consulter notre politique en matière de confidentialité et de données personnelles, <http://www.laroche-posay.fr/article/politique-de-protection-des-donnees-personnelles-du-groupe-l-oreal/a15842.aspx>. Vous consentez de plus à ce que nous divulguions vos renseignements personnels aux entreprises chargés de nous fournir des services spécifiques, tels que l'organisation du Programme ou la gestion des opérations de nos sites Web, bases de données ou pour d'autres raisons reliées au fonctionnement de notre entreprise. Les entreprises affiliées doivent s'engager à conserver vos renseignements confidentiels, en sécurité tout en respectant notre politique de confidentialité. Leur utilisation de vos renseignements personnels est strictement confinée aux fins nécessaires pour l'accomplissement des services spécifiques qu'ils doivent nous fournir. Soyez assurés qu'ils

ne peuvent diffuser, vendre, prêter ou même transmettre vos renseignements personnels à quiconque et doivent conserver toute information confidentielle, à moins que la loi le permette.

DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

24. Le Règlement complet est déposé chez Maître LOUIS-AMEDEE Sylvia, SCP Nadjar & Associés, Huissiers de Justice associés, 164, avenue Charles de Gaulle 92523 Neuilly-sur-Seine cedex.

Ce règlement peut être consulté sur le Site pendant toute la durée du Jeu et peut être envoyé gratuitement, à toute personne qui en fait la demande, à l'adresse suivante :

L'Oréal Service Consommateur

7 rue Touzet TSA 40 016

93 588 Saint-Ouen Cedex

France